

Cheseaux, le 22 janvier 2024

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS No 27/2024

<p style="text-align: center;">Soutien financier au Tennis-club Cheseaux pour la rénovation des terrains de tennis</p>

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 - Préambule

La politique constante de la Municipalité en matière de soutien aux sociétés locales et aux clubs sportifs consiste en la mise à disposition gratuite des locaux et équipements et au versement d'une subvention annuelle, principalement pour les clubs ayant une fonction de formation des jeunes. Le Tennis-club étant propriétaire de ses infrastructures, le club ne bénéficie pas de la mise à disposition gratuite de locaux, mais d'une mise à disposition gratuite d'un terrain appartenant à la Commune grâce à un droit distinct et permanent (DDP).

Sur la base de l'examen des comptes annuels du club, la Municipalité a accepté d'entrer en matière sur la demande du comité du Tennis-club Cheseaux du 2 juin 2023 de soutenir financièrement le club pour le renouvellement de ses terrains.

2 - Historique

Le Tennis-club Cheseaux a été fondé en 1982, par un groupe de passionnés de tennis.

En 1983, le club a fait construire trois courts et un club-house, entièrement financés par les membres du club. La commune a accordé à ce moment-là un droit de superficie gratuit valable jusqu'en 2032, renouvelable, ainsi qu'un cautionnement pour l'emprunt souscrit par le club.

Le court 1 a été rénové une première fois en 1990 (coût 32'500.00 frs) et les courts 2 et 3 ont été refaits en 1991 (coût 66'000.00 frs). Le coût a été en partie couvert par la Commune, le fonds du sport cantonal ayant également participé.

En 2005, les trois courts ont été rénovés pour un coût de 138'564.00 frs qui a été entièrement pris en charge par la Commune (préavis 53/2005).

L'éclairage a été remplacé en 2015 pour un coût d'environ 55'000.00 frs (préavis 60/2015).

Le club-house actuel a été construit en 2018 avec le soutien financier de la Commune (Préavis 15/2017). Cette dernière a octroyé au Tennis-Club Cheseaux une subvention unique de 200'000.00 frs ainsi qu'un prêt sans intérêt de 250'000.00 frs remboursable en 25 ans au maximum. L'apport du Tennis-Club s'est élevé à 100'000.00 frs. Le Tennis-club honore chaque année le remboursement du prêt à la Commune par un montant de 10'000.00 frs.

Lors de la construction du club-house, le comité du Tennis-club Cheseaux a rendu la Municipalité attentive au fait que les terrains de tennis devaient être rénovés au maximum tous les 15 à 20 ans. La dernière rénovation ayant eu lieu en 2005, un renouvellement des terrains est maintenant plus que nécessaire.

3 - Renouvellement des terrains de tennis

Les terrains actuels sont en gazon synthétique avec sable de quartz. Cela fait 20 ans que les joueurs pratiquent leur sport sur le même revêtement. L'usure des terrains est telle qu'elle nécessite aujourd'hui son remplacement dans les meilleurs délais.

Le Tennis-club a demandé plusieurs offres à des entreprises spécialisées (Realsport & Jacquet SA). Son choix s'est porté sur la version Smashcourt de Realsport. Il s'agit de gazon synthétique avec remplissage de sable céramique de couleur terre battue. Sur ce type de support, les caractéristiques de jeu sont très similaires à la terre battue.

Le coût total de l'opération s'élève à 212'600.00 frs.



4 - Financement

En 1984, le club comptait 225 membres adultes et aucun junior. Les recettes des cotisations rapportaient environ 61'875.00 frs. Actuellement, le club compte 90 membres adultes (y compris couples et jeunes de 17 à 25 ans) et 50 juniors. En 2022, les recettes des cotisations ne se sont élevées qu'à 24'695.00 frs. Les cotisations annuelles s'élèvent à CHF 300.00 pour les adultes, CHF 550.00 pour les couples, CHF 150.00 frs pour les 17 à 25 ans et à CHF 100.00 pour les juniors jusqu'à 16 ans. L'école de tennis est gratuite jusqu'à 6 ans.

Les conditions qui régnaient à la création du club ont ainsi considérablement évolué. Le tennis s'est popularisé et le nombre de clubs dans la région s'est accru. Le nombre de membres adultes a donc drastiquement diminué. On constate toutefois un essor réjouissant des juniors, ce qui fait que l'activité principale du club est devenue la formation des jeunes.

Ainsi, l'objectif du Tennis-club Cheseaux est désormais de favoriser l'apprentissage du tennis pour les jeunes, et par conséquent de maintenir des cotisations favorables pour les juniors afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au tennis.

Sur la base de l'examen des comptes du club des quatre dernières années, il est constaté que la fortune du club ainsi que son fonds de renouvellement des infrastructures ne lui permettent pas d'assumer l'entier du coût de cette réfection.

Afin de permettre au Tennis-club de poursuivre ses objectifs, la Municipalité a décidé de répondre positivement à la demande du club et souhaite lui apporter son soutien en faisant la proposition suivante :

Total coût rénovation des terrains		CHF 212'600.00
Apport du Tennis-club	./.	CHF 70'000.00
Subvention du fonds du sport vaudois	./.	<u>CHF 42'600.00</u>
Subvention unique de la Commune		<u>CHF 100'000.00</u>

Cette subvention unique bien qu'inscrite dans le plan d'investissement 2024-2028, ne peut être prise en compte comme investissement. Avec l'entrée en vigueur de MCH2, le patrimoine financier ne doit pas être amorti. Dès lors, ladite subvention fait l'objet d'un complément au budget 2024.

Au vu de l'état actuel de nos liquidités, cette opération peut être effectuée sans recours à l'emprunt de la part de la commune.

4 - Conclusion

La Municipalité estime que le Tennis-club Cheseaux, du fait de son rôle formateur auprès de la jeunesse, mérite de disposer d'infrastructures de bonne qualité, et constate que les terrains sont en fin de vie et nécessitent un renouvellement complet pour pérenniser la bonne marche du club.

Ceci exposé, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir lui accorder un crédit de **CHF 100'000.00** dans le but de subventionner la rénovation des terrains du Tennis-club Cheseaux,

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- vu le préavis municipal N° 27/2024 du 22 janvier 2024
- vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 100'000.00** permettant de subventionner la rénovation des terrains du Tennis-club Cheseaux
- d'ajouter ce montant au budget 2024
- de financer cette opération par la trésorerie courante

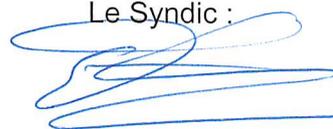
DECHARGE

la commission de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 22 janvier 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Etienne Fleury

La secrétaire A.I.:



Fabienne Pilet